

# La dystonie me fait bouger

[www.dystoniacanada.org](http://www.dystoniacanada.org)

## Rejoindre les personnes non diagnostiquées Mois de la sensibilisation à la dystonie – 2017

**LE DÉFI** - Souvent, et parfois de façon répétée, les personnes qui manifestent des symptômes de dystonie continuent de faire l'objet de diagnostics erronés, ce qui retarde le traitement approprié et prolonge inutilement la douleur.

Vous pouvez aider la FRMD Canada à repérer ces personnes et à les diriger pour obtenir de l'information et du soutien. En 2017, les efforts de sensibilisation se consacreront à repérer les personnes qui peuvent manifester des symptômes de dystonie non diagnostiquée en partenariat avec les bureaux de soins de santé et en sensibilisant les professionnels qui y travaillent à la dystonie et aux ressources qu'offre la FRMD.

### Devenez un ambassadeur de la sensibilisation à la dystonie

**APPEL À L'ACTION** - Invitez les bureaux médicaux et de soins de santé à placer des documents sur la sensibilisation à la dystonie dans leur salle d'attente pendant le Mois de la sensibilisation à la dystonie, septembre 2017.

### MESURES À PRENDRE

1. Repérez les bureaux médicaux et de soins de santé où les patients peuvent se rendre pour obtenir de l'aide à l'égard de symptômes de dystonie non diagnostiquée. Parmi ceux-ci, mentionnons les neurologues de pratique générale, les neurologues pour enfants, les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, les chiropraticiens, les ophtalmologues, les orthophonistes et les dentistes.
2. Identifiez le directeur ou la directrice de chaque endroit. Téléphonnez ou rendez-vous au bureau pour expliquer que le mois de septembre est le Mois de la sensibilisation à la dystonie et demandez à cette personne s'il est possible de placer dans la salle d'attente un petit présentoir de documents sur la sensibilisation à la dystonie pendant tout le mois de septembre.
3. Si le directeur ou la directrice du bureau est disposé(e) à le faire, veuillez laisser des dépliants et des affiches (la FRMD Canada veillera à ce que ces documents vous soient fournis).

**DES QUESTIONS?** Communiquez avec la FRMD Canada à [info@dystoniacanada.org](mailto:info@dystoniacanada.org) ou au 800-361-8061.

**DE PLUS**, votre spécialiste des troubles du mouvement offre-t-il de l'information sur la dystonie dans sa salle d'attente? Si ce n'est pas le cas, communiquez avec le directeur ou la directrice du bureau et incluez-le/la dans cette campagne de sensibilisation.